

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DELIBERATION**  
**CC\_2021\_080**

**OBJET :**

**COMMISSION 4**

**Finances**

***Vote d'autorisations de programme pour 2021 et révision du montant des autorisations de programme et des crédits de paiement pour la Passerelle et le Centre Aquatique***

**Présents à l'ouverture de la séance :**

Titulaires présents : 37

Suppléant présent : 0

Procurations : 11

**Nombre de votants : 48**

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 Avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 30 Mars 2021, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Président

Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Bruno RUSINEK, 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Président

Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président

Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE

Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON

Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART

Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART

Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK

Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET

Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS

Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX

Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT

Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

**Absent excusé :**

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

**Absents :**

François-Hubert DESCAMPS

**Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ**

**COMMISSION 4**

**Finances**

***Vote d'autorisations de programme pour 2021 et révision du montant des autorisations de programme et des crédits de paiement pour la Passerelle et le Centre Aquatique***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-3,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par la délibération CC\_2019\_237 du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2019,

Vu les délibérations du conseil communautaire n° CC\_2019\_238 du 9 décembre 2019 et n° CC\_2020\_087 du 9 mars 2020 relatives au vote d'autorisations de programme et à la modification des échéanciers des crédits de paiement pour les opérations la Passerelle et le Centre Aquatique,

Considérant l'évolution des opérations, il y a lieu de réviser les montants des autorisations de programme et des échéanciers des crédits de paiement pour la Passerelle et le Centre Aquatique,

Considérant l'intérêt de gérer sous forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement trois nouvelles opérations engagées en 2021,

Où l'exposé du Président,  
 APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 48 VOTANTS)**

- ***De voter les autorisations de programme suivantes :***

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP TTC	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				
				2021	2022	2023	2024	2025
AP 2021 01 263001 01	Schéma de pistes cyclables	263001	4 500 000 €	886 000 €	800 000 €	800 000 €	800 000 €	1 214 000 €
AP 2021 02 423003 01	Requalification de l'éclairage public	423003	5 800 000 €	1 800 000 €	4 000 000 €			
AP 2021 03 112007 01	Requalification du site AGFA GEVAERT	112007	1 100 000 €	150 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	350 000 €

- ***De réviser le montant des autorisations de programme et des crédits de paiement pour la Passerelle et le Centre Aquatique de la manière suivante :***

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP initiale HT	CP mandatés 2020	Nouveau montant AP HT	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement		
						2021	2022	2023
AP 2019 01 112006 01	Construction de la "passerelle"	112006	4 275 000 €	319 865,99 €	5 628 200 €	4 494 100 €	502 000 €	312 234 €
AP 2019 02 362018 01	Projet centre aquatique	362018	18 310 000 €	1 311 164,70 €	19 202 245 €	14 473 436 €	2 750 000 €	667 644 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

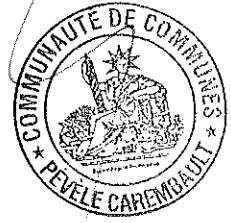
SLOW

ID : 059-200041960-20210406-CC\_2021\_080-DE

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Luc FOUTRY



Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20210406-CC\_2021\_080-DE